

Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 15 septembre 2016.

L'an deux mil seize le quinze septembre à vingt heures,
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent MICHEL, Maire.

Présents : MM. MICHEL Laurent, CHAUT-SARRAZIN Agnès, CHOLLAT Gérard, M. GRIVOLLA Gabriel, CORNU Marie-Thérèse, ALBERT Claude, BARBIER Joseph, BARBIER Philippe, HERMIL Etienne, MASSONNAT Rachel, MOINE Jérôme, MOREL Serge, PERRIN Lisa.

Excusés : M. DESROCHE Henri, FRECHET Michel.

Madame Lisa PERRIN a été nommée secrétaire.

Ordre du jour

- Visite des travaux bâtiments
- Bilan rentrée scolaire 2016
- Abattements sur les impôts directs pour 2017
- Point travaux bâtiments et voirie
- Présentation du projet d'aménagement de la traversée du village (3^{ème} tranche)
 - validation du projet d'enfouissement des réseaux secs (SEDI)
 - demande de subvention au Conseil départemental
- Compte rendu commission urbanisme
- Compte rendu syndicats et CCVT
- Question diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 28 juillet 2016.
Approbation à l'unanimité du compte rendu.

Visite des travaux effectués aux bâtiments.

Le conseil municipal a visité la salle du réfectoire dont les peintures ont été refaites ainsi que la pose d'un plafond, d'un éclairage avec pavés à led et installation d'une VMC. Il a également visité l'aménagement réalisé au sein du local technique et le nouvel abri extérieur.

Bilan rentrée scolaire 2016

L'effectif scolaire est de 86 élèves répartis en 4 classes.

Pour la cantine scolaire environ 45 enfants sont inscrits régulièrement.

Les TAPS, entre 40 et 47 enfants vont participer aux activités proposées, répartis sur 4 ou 5 groupes par jour. Il est proposé pour la première période

- 1 atelier lecture plus jeux pour les CP animé par Mme Chapuis
- 1 atelier yoga pour les CE1 animé par Mme Riord
- 1 atelier anglais pour les CE2 animé par Mme Justet
- 1 atelier créatif pour les CM1-CM2 animé par Mme Lanfray, agent communal
- 1 atelier pour les maternelles animé par Mme Béchet, agent communal.

Les 2 agents communaux sont aidés par Mme Viudez, agent contractuel.

La garderie fonctionne matin et soir avec un nombre de participant variant suivant les périodes de la journée de 2 à 18 enfants.

Abattements sur les impôts directs pour 2017.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des conditions d'abattements possibles sur les impôts directs et ceux votés et appliqués actuellement sur la commune.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal décide de maintenir les conditions actuelles, à savoir :

- sur la taxe d'habitation

Abattement pour charge de famille

* 1 à 2 personnes à charges : 15 %

* 3 personnes et plus : 20 %

Abattement facultatif général à la base : 10 %

- sur le foncier non bâti : dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs pour une durée de 5ans.

Point travaux bâtiments et voirie

Bâtiments

Salle des fêtes : Présentation des plans des travaux qui seront exécutés pour la mise en accessibilité. La consultation des entreprises aura lieu fin septembre pour un démarrage des travaux fin octobre. Le changement des fenêtres de la petite salle sera exécuté en fin d'année. Suite à une effraction à la salle, des serrures ont dues être changées.

Il est prévu une journée pour le nettoyage de la toiture le samedi 22 octobre.

Maternelle : Les travaux de remise en état de la toiture-terrasse sont prévus pour les vacances de toussaint.

Cantine : Validation du devis établi par l'entreprise Ginon pour la pose de deux moustiquaires au restaurant scolaire pour un coût de 1600 €.

Cage de football : les cages vétustes ont été déposées et remplacées.

Le contrôle annuel des chaudières a été réalisé.

Voirie

L'élagage sera réalisé la dernière semaine de septembre par l'entreprise Dumont.

Les emplois sur la voirie communale en passage automatique ont été réalisés.

Le coût de l'aménagement du local technique s'élève à 3561 €, correspondant à l'achat des fournitures, les travaux ayant été exécutés par l'agent communal et par les adjoints voirie et bâtiments. Il a été également refait une partie du réseau d'assainissement pour un montant de fournitures de 360 €.

Les travaux d'aménagement de la plateforme de retournement chemin de la fauconnière sont en cours.

Projet d'aménagement de la traversée du village – 3^{ème} tranche.

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la traversée du village, relatif à la poursuite des travaux déjà engagés de l'église jusqu'au monument aux morts. La troisième tranche est comprise entre la place et le rond-point. Une plateforme sera créée au carrefour avec le chemin du tramoley, le giratoire ne sera pas modifié, et le chemin piétonnier sera prolongé.

Le syndicat des eaux va également poursuivre ses travaux de changement de la conduite d'eau potable sur cette même tranche.

Le coût estimatif des travaux est évalué à 160.000 €. L'enfouissement des réseaux secs est également prévu. Des demandes de subventions seront faites auprès du Conseil Départemental et de l'Etat.

Le conseil municipal valide la poursuite des études pour l'aménagement de la traversée du village.

N° 2016-042 Objet : SEDI – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – Enfouissement des réseaux centre Bourg T2.

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

Collectivité : Commune de Le Passage

Affaire n° 11-026-296

Enfouissement des réseaux centre Bourg T2

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

1- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	167 929 €
2- Le montant total de financement externe s'élève à :	151 861 €
3- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :	16 068 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au SEDI ;

Le Conseil, entendu cet exposé,

- 1- Prend acte** du projet de travaux et du plan de financement prévisionnels de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel :	167 929 €
Financements externes :	151 861 €
Participation prévisionnelle :	16 068 €
(contribution aux investissements)	

- 2- Prend acte** de la contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 16 038 €.

Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30%, acompte de 50% puis solde

SEDI – TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

1- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	32 655 €
2- Le montant total de financement externe s'élève à :	11 334 €
3- La participation aux frais du SEDI s'élève à :	907 €
4- La contribution aux investissements s'élèverait à environ :	20 414 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au SEDI.

Le Conseil, ayant entendu cet exposé,

1- Prend acte Du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel :	32 655 €
Financements externes :	11 334 €
Participation prévisionnelle :	21 321 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)	

2- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 20 414 €

Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30%, acompte de 50% puis solde)

Compte rendu de la commission urbanisme.

La commission a étudié et donné un avis favorable pour les dossiers suivants :

Permis de construire pour une maison individuelle lotissement Le Jardin des Vernes, Lot 19 – au nom de Guillermier/Grutter.

Permis de construire déposé par M. Misiaszek/Poulain pour la construction de deux maisons d'habitations chemin du Moriot.

Permis de construire déposé par M. BOULON pour la construction d'un local artisanal avec bureau et logement du gardien chemin de la Fauconnière.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi.

La réunion publique de présentation aux habitants des Vallons de la Tour aura lieu le 21 septembre 2016 à la salle des fêtes de Le Passage.

Compte rendu CCVT

Commission services à la population. Une exposition à destination du grand public, sur l'ambroisie à été réalisée. Il faudrait voir si cette exposition pourrait être utilisée dans le cadre des TAPS.

Bureau CCVT : rupture du contrat avec Isère Aménagement pour la zone du serpent à Saint Clair de la Tour.

Fusion des communautés de communes : les différentes commissions travaillent sur l'organisation future de cette entité. Une réunion avec l'ensemble des maires concernés a eu lieu le 31 août 2016 sur la commune. La présentation du point d'avancement sera faite lors du prochain conseil municipal.

Questions diverses :

Prochain conseil municipal : le 20 octobre 2016